



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC

Scott

Beauce-Nord

Le 20 décembre 2023

Procès-verbal de la cent-cinquante-cinquième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 20 décembre 2023, par voie électronique.

Les membres votants suivants étaient présents :

<i>M. Denis Dion</i>	<i>M. Harold Guay</i>
<i>Mme Danièle Provencher</i>	<i>M. Luc Proulx</i>
<i>M. Pierre Dumas</i>	<i>M. Daniel Giguère</i>
<i>M. Serge Côté</i>	<i>M. Éric Cliche</i>
<i>M. Olivier Dumais</i>	<i>Mme Jenny Lehoux</i>
<i>Mme Chantal Bouchard</i>	<i>M. Gérald Grenier</i>

Les membres votants suivants étaient absents :

<i>M. Robert Mercier</i>	<i>M. Gilles Paquet</i>
<i>M. Sylvain Denoual</i>	<i>M. Daniel Samson</i>
<i>M. Jean-Marc Doyon</i>	<i>M. Jocelyn Vallières</i>
<i>M. Jean Cliche</i>	<i>M. François Veilleux</i>

Était également présente :

Madame Véronique Brochu, directrice générale.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 10h15 le 20 décembre 2023. Le quorum est atteint avec la présence de 12 administrateurs ayant transmis une confirmation.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (doc. 2)

Les administrateurs ont reçu une proposition d'ordre du jour lors de la convocation de la réunion.

Résolution CA155/20122023/001

*Il est proposé par Madame Danièle Provencher
appuyé par Monsieur Serge Côté
et résolu à l'unanimité*

DE TRANSMETTRE un dossier de demande de prêt à Desjardins Entreprises d'un montant de 40 000\$.

DE PERMETTRE au président M. Luc Proulx et au secrétaire-trésorier M. Olivier Dumais de signer les documents d'emprunt si les conditions du prêt sont jugées favorables par le comité aviseur finances du COBARIC formé de M. Harold Guay, M. Denis Dion et M. Luc Proulx.

DE TRANSMETTRE cette dite résolution d'emprunt à Desjardins Entreprises.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

3. *Levée de l'assemblée*

La réunion électronique prend fin le 20 décembre 2023 à 12h40, à la suite de l'appui de 10 administrateurs.

Résolution CA155/20122023/002

*Il est proposé par M. Gérald Grenier
et résolu à l'unanimité*

DE LEVER l'assemblée.

*M. Luc Proulx
Président*

*M. Olivier Dumais
Secrétaire-trésorier*